Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 21 (1994)

Heft: 1

Artikel: Le rapport de la politique extérieure du Conseil fédéral : oui à l'Europe, à l'ONU et à la neutralité

Autor: Rusconi, Giuseppe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912596

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rapport de politique extérieure du Conseil fédéral

Oui à l'Europe, à l'ONU et à la neutralité

Au début décembre, le Conseil fédéral a présenté son «Rapport sur la politique extérieure de la Suisse dans les années 90», qui définit notamment les objectifs suivants: adhésion à l'Union européenne (UE), adhésion à l'ONU ainsi qu'une collaboration étroite avec l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO). La principale partie du rapport traite de l'adaptation de la politique de neutralité à la nouvelle situation géopolitique, en particulier en Europe.

Ce rapport était attendu avec intérêt et une vive impatience. En effet, on espérait y trouver – ou l'on craignait d'y trouver – une date (l'an 2000) pour l'adhésion à l'UE. Cela n'a pas été le cas, parce que la majorité du gouvernement a estimé qu'étant donné la situation instable en Europe, les intentions peu claires des pays de l'UE et l'attitude critique du peuple suisse, il n'aurait pas été judicieux d'indiquer une date exacte pour l'adhésion à l'UE. Le Conseil fédéral a réaffirmé avec force sa volonté d'adhérer à l'UE, mais il a relativisé expressément l'importance d'une adhésion à l'Espace économique européen et a totalement exclu la voie solitaire.

Giuseppe Rusconi

La position de la Suisse en Europe constitue l'un des points forts du rapport du Conseil fédéral sur la politique étrangère. (Photo: Keystone)

Cinq lignes directrices

Le rapport analyse la situation internationale et fixe cinq lignes directrices ou objectifs généraux pour la politique extérieure: maintien et promotion de la sécurité et de la paix; engagement en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et des principes de l'Etat de droit; promotion du bien-être général; suppression des inégalités sociales; protection du milieu naturel.

En outre, le Conseil fédéral estime que le fait pour la Suisse de ne pas faire partie de l'ONU et de l'UE la met dans une situation qui, à plus ou moins long terme, est nuisible à la défense des intérêts de la Suisse et aux possibilités de développement et pourrait affaiblir la position de la Suisse dans le monde.

«Nouvelle» neutralité

En ce qui concerne la politique de neutralité, le Conseil fédéral est convaincu que, dans la phase actuelle de transition et d'insécurité, la neutralité peut encore être utile aux intérêts de notre pays. Une neutralité, cependant, qui est considérée comme un instrument – et non plus comme un dogme – de la politique de sécurité et qui est utile à un avenir de paix dans un esprit de solidarité avec le monde entier. C'est pourquoi la «nouvelle» neutralité se limite à deux points principaux: la renonciation à participer directement à des conflits armés et une politique militaire axée uniquement sur la défense.

Selon les déclarations du Conseil fédéral, une telle neutralité est tout à fait compatible avec une adhésion à l'ONU, avec une participation à des sanctions économiques de l'ONU, avec le fait de ne pas s'opposer à des sanctions militaires et à la création d'une unité de casques bleus. Pour le gouvernement, la neutralité ainsi comprise n'est pas un obstacle à une adhésion à l'UE actuelle et n'exclut pas non plus une collaboration utile avec l'OTAN et l'UEO (la Suisse en qualité d'observateur?). A ce sujet, le Conseil fédéral souligne qu'il est dans l'intérêt de la Suisse de collaborer à la construction d'une Europe sûre. «Au cas où l'UE parviendrait un jour à mettre sur pied une structure de défense commune solide et durable, notre pays devrait être disposé à repenser le principe même de sa neutralité» ... qui deviendrait alors un instrument inutile. En sera-t-il ainsi? ■

Suisses de l'étranger et intégration européenne

Après le fameux «non» du 6 décembre 1992, la «Revue Suisse» a lancé un appel, au terme duquel elle sollicitait nos compatriotes résidant en Europe de lui signaler toute difficulté administrative nouvelle dont ils auraient fait l'objet en conséquence de notre politique européenne.

Des témoignages variés, provenant de toute l'Europe, nous sont parvenus. Ils font état de discriminations principalement dans les domaines suivants: autorisation de travail et de séjour, reconnaissance des diplômes et accès aux études supérieures, assurances sociales et douanes.

Nous en avons saisi le Département fédéral des affaires étrangères pour une meilleure prise en considération des intérêts individuels de nos compatriotes dans le cadre des négociations sur la position de la Suisse en Europe. Continuez à faire parvenir vos témoignages au Secrétariat des Suisses de l'étranger ou aux représentations suisses à l'étranger.

SSE